



43. La documentation non classifiée comprend : *The Military Balance*, de l'International Institute of Strategic Studies; les publications du Jane's Information Group of intelligence; le *CIA World Factbook*; l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI); et un certain nombre de sites Internet, dont certains sont rattachés aux instances qui précèdent, ainsi qu'un certain nombre d'autres instituts universitaires comme la Bradford University et le Monterey Institute of International Affairs, pour ne donner que quelques exemples. Toute l'information est du domaine public et une partie des renseignements est d'une remarquable exactitude. Les moyens perfectionnés qui sont à la disposition des organismes gouvernementaux de renseignement ne peuvent qu'accroître la quantité d'information précise qui est disponible.
44. Chalmers et Greene, *Five Years and Counting*, p. 17.
45. Le Traité sur les FCE exige l'échange d'information sur papier. Cela se fait normalement en décembre de chaque année. Ensuite, des groupes de travail se forment au quartier général de l'OTAN à Bruxelles et convertissent les données sous forme électronique pour diffusion sur le réseau informatique VERITY. Les demandes répétées d'un certain nombre de pays qui souhaitent faire accepter des données qui sont déjà sous forme électronique ont échoué à cause de querelles sur le libellé du Traité.
46. Cela s'est déjà fait, car le personnel de coordination de la vérification, au quartier général de Bruxelles, chargé au départ de gérer seulement la partie du Traité sur les FCE concernant les alliés de l'OTAN s'est tout d'abord transformé en organisme central des données et de la coordination pour tous les pays membres et a ensuite pris une nouvelle expansion pour aider à l'application des contrôles de l'armement prévus par les Accords de Dayton dans l'ex-Yougoslavie.